

Examen d'admission B1 "Informatique musicale"

- Concept du programme

Le bachelier "Informatique musicale" est un cursus de composition axé sur la composition en musique de film, musique pour le jeu vidéo ainsi que la production studio et scénique en musiques électroniques et musiques actuelles.

La première année du bachelier est multidisciplinaire, l'étudiant choisira ensuite, dès la deuxième année, une option forte (musique à l'image ou production) qui se précisera d'autant plus à partir de la troisième année. Au terme du bachelier, l'étudiant pourra choisir de se spécialiser grâce à un master en musique dans son domaine de prédilection exclusivement (musique à l'image ou production).

Les inscriptions sont validées sur base de l'évaluation du profil de l'étudiant grâce à un examen d'admission.

- Examen d'admission "Informatique musicale"

En complément du test d'évaluation de formation musicale, il est attendu que l'étudiant prépare :

- 1 composition personnelle pour piano, dans un genre cinématique basé sur l'un des sujets suivants, au choix du candidat :
L'aventure (Sol Majeur)
L'amour (Ré Majeur)
Le mystère (Ré mineur)
Durée minimum : 1 minute 30
Il vous suffira d'interpréter, sur le piano mis à votre disposition, votre composition devant le Jury. La mise en forme d'une partition n'est pas obligatoire.
- 1 production audio sur le logiciel Cubase Pro (version d'essai disponible gratuitement pendant 60 jours) dans un genre au choix du candidat. Tout autre logiciel (FL Studio, Logic, Ableton Live) est exclu du test d'admission.
Tonalité imposée : Do mineur
Tempo imposé : 100 bpm
Durée minimum : 2 minutes 30
Vous devrez pouvoir faire écouter votre production au Jury depuis votre ordinateur (une sonorisation est mise à votre disposition avec une câble mini-jack pour vous y brancher) et ouvrir le projet devant le Jury afin de pouvoir expliquer votre démarche de composition.
- Un entretien de motivation, face au Jury et basé sur le CV et la lettre de motivation du candidat ainsi que le document « annexe à compléter ».

Veillez envoyer, au plus tard 5 jours avant les examens d'admission, par e-mail aux adresses suivantes, votre nom, votre prénom, ainsi qu'une copie de votre lettre de motivation, de votre CV et le document « annexe à compléter » dûment rempli :

julien.jardon@imep.be

nico.debois@imep.be

annesophie.dutorme@imep.be

ATTENTION :

L'IMEP REFUSERA LA PRESENTATION A L'ADMISSION SI LES DOCUMENTS DEMANDES N'ONT PAS ETE ENVOYES PAR LE CANDIDAT !

- **Prérequis nécessaires**

Les prérequis intellectuels :

- Une connaissance certaine de la théorie musicale est obligatoire.
- Une faculté à la curiosité, au débat et à la remise en question.
- Une connaissance moyenne de l'anglais (compréhension à l'audition au minimum).

Les prérequis matériels :

- Disposer d'un ordinateur portable en bon état de fonctionnement, idéalement dédié au travail uniquement ou en acquérir un nouveau, au plus tard pour la date de la rentrée académique.
- Prévoir l'achat d'un casque professionnel, d'une interface audio et du logiciel Cubase Pro (les conseils seront dispensés à cet effet dès les premiers cours) dès le premier trimestre.
- Prévoir l'achat du logiciel Ableton Suite ainsi que d'un contrôleur MIDI 49 ou 61 touches (idéalement AKAI MPK49 ou MPK61) ainsi que du matériel nécessaire pour le transport et l'installation sur scène du matériel dès la deuxième année du bachelier.